

Witbardou 1715

2400 1 10
pages 12
240



1715

7^{me} A

Pour servir de Minute.

Le present Registre contenant huit
 feuillets cottez, paraphez & controllez par moy
 soussigné, commis en attendant la vente à l'exercice
 & fonction de l'Office de Controlleurs ancien garde &
 conservateur des Registres de Baptêmes, mariages &
 Sepultures créé par Edit du mois de Juin 1705. dans
 l'étendue de l'Electon de meaux, & pour servir à en-
 registrer les actes desdits Baptêmes, mariages & Sepul-
 tures de la paroisse de Witbardou
 pendant la presente année 1715 seulement, pour raison
 de quoy m'a este payé pour le droit de Controлле la
 somme de quatre sols
 le tout conformément audit Edit & Tarif arresté au
 Conseil d'Etat en consequence. Fait à meaux le
 jour de Janvier mil sept cens quintz

Guilbert

L'an mil sept cens quintz Le Cinq Janvier
 a été insinué, au moy preste, Bachelier
 Ouy insinué de la paroisse de Witbardou
 Le Coups de Mariage scanné à ges de
quintz pour celle de Jean nicolau et de
bonne en rauel ses pere. or mere. ont signé,
Barlou J. Sament Curé

L'an mil sept cens quintz Le six Janvier ont été
 Les hauts Les reptes des mots est le en de meaux la
me de la de de de
Outourette Mouvois anciennes fontaines de
Curé, la quelle a bonne celle l'unes & la parten

Mairie de Triel

Pour un obit a pphables Le pou de son
Deces ont signe

F. Lament Curé

X
L'an mil sept cents quinze Le vingt deux
Janvier, apres La publication du premier bans
sans opposition dans cette paroisse, et auoir
esté obtenu dispense du second et troisieme, inimis,
a marier Le neuf. Du Couvant, ont esté maries
par moy presbtre, Bachelier Curé sousigné
de Hubardon: D'une part Jean Demarines
Garçon âgé de cinquante un ans, et esté de
Francois Demarines son Cousin bourgeois de Paris,
et de Catherine marquette Demarines La Cousine,
et D'autre part Anne bronchon veuve du second
nôus de maectin marquer La bouveur, assistée de
messire nicolas La Chene presbtre Curé de Tessonny,
et de nicolas et autres bronchon Les freres
et autres temoins sousignes
Demarines. Anne bronchon
Hemerine

on Demarines

Le Curé bronchon

bronchon et L'uyot
F. Lament Curé

X
L'an mil sept cents quinze Le vingt deux
Janvier a été inhumé par moy presbtre
Bachelier Curé sousigné Le Corps
de Louis roche fort Garçon âgé de

huites ans ou environs de la de presbtre
roche fort et de
et ont signe
L'uyot



F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze Le premier Feb.
a été inhumé par moy presbtre Curé
sousigné Le Corps de Nicolas françois
marotte et Genevieve Gallet sa femme
mariés Le pareil par son presbtre et La
madame de Françoise de la Roche femme
Genevieve marotte ont signés

Jean Sanguier & L'uyot
F. Lament

L'an mil sept cents quinze Le septieme
Le Corps de la femme de
Bachelier Curé sousigné Le
Corps de Marie poillon âgé de
cinquante cinq ans et de son épouse femme
de Clement Gaudet et ont signés
Clement Gaudet et Charles Gaudet
Clement Gaudet et F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze Le Quatorze fevrier
a été inhumé dans le Cimetière de cette paroisse
Le Corps de marquette de Blanc âgé de six ans.
deux ans ou environs de la de presbtre
et ont signés
L'uyot F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze le dix huitiesme
de fevrier ont este mariés Jo Meunier sans
d'office de mariage de la trinité de
Caventement et la personne de m^{re} Le
Caille de Herbardou Dames pour Claude
Caille fils de Jean Caille la boueur
de devant a pommere et de Meunier
par ses pere et mere appelle de Jean
Caille son pere, et de Jean Caille son
pere, et Thaurie sans femme, Gabriel
delle de Paul Leulou marcel and de Paul
de son parrain de Herbardou et de deffuncte
Jeanne Meunier d'Herbardou et de deffuncte
Paul Leulou son pere, et de son parrain
de Jean Leulou de la dame de
Herbardou et d'aucun temoins sans que de

Claude Caille
Paul Leulou Jeanne Martore

Jean Meunier y Caille

F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze le sixiesme
de Mars a été inhume par moy presbre
Bachelier Curé sousigné le corps de
Je. Bapt. Meunier agé de quatre vingt ans
ou environ et ont signé

Leulou F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze le sixiesme
de Mars a été inhume par moy presbre
Bachelier Curé sousigné le corps de
Je. Bapt. Meunier agé de quatre vingt ans
ou environ et ont signé



Leulou F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze le huit de
Mars a été inhume dans le cimetiére
par moy presbre Bachelier Curé sousigné
le corps de Genevieve papillon agée
de vingt ans et huit mois fille de
deffuncte pierre papillon et de sa femme Agnès
ses pere et mere et ont signé

Leulou F. Lament Curé

L'an mil sept cents quinze le quatorze mavo
de Mars a été inhume par moy presbre Bachelier
Curé sousigné le corps de Anne Leulou
venue de Paul Leulou deffuncte dans la
maison de Paul Leulou son pere ou elle
deuroit, étant agée de quatre vingt-neuf ans
ou environ et ont signé

Leulou F. Lament Curé

Le an mil sept cents quinze Le quinze may
a été inhumé dans le Cimetiére de cette
paroisse par moy prestre Bachelier Curé
Sousigné Le Corps de Marguerite
Lafamme venue de deffunt Nicolad
Graftier, étant agié de sixante onze
ans ou environ, et ont signé

Grosset
F. Lament Curé

Le an mil sept cents quinze Le dix huit
Mars a été inhumé par moy prestre
Bachelier Curé Sousigné Jean Gillet
Des François du Bois La Bourcas, et de
Occilles Gaultij de pevez et mere. Le
paveij Submier Picault Laboureur demt
a Saint Souplet, Le marume Jeanne
sur luvre, La sage femme Genevieve
Botaige et ont signé // *St. Louis*
Jeanne Turlet

F. Lament Curé

Le an mil sept cents quinze Le dix huitieme
mars a été inhumé dans le Cimetiére de cette
paroisse par moy prestre Bachelier Curé
Sousigné Le Corps de Marie papellart agié
de sixante dix huit ans ou environ venue
de peccarives noyiez de l'anne luvre, et de
proudes nous vedee de Jean Le Sebure
Judeu chef Juron Rhodien La Bourcas son
gendre et ont signé

F. Lament Curé
St. Louis
Christophe
Champs

Le an mil sept cents quinze Le dix huit mars
a été inhumé par moy prestre Bachelier
Curé Sousigné Le Corps de
Jeanne Surtif - agié de sixante quinze
ans ou environ venue de Louis Nautier, elle
est veuüe chez nicolas nautier son frs de cette
paroisse ou elle demouroit et ont signé //

St. Louis
F. Lament Curé

Le an mil sept cents quinze Le vingt mars
a été inhumé par moy prestre Bachelier
Curé Sousigné Le Corps de Jean Rhodien
cui venant demourant a Coudé, Le quell est
tombe dans la rivière vis a vis de noice fenest
Le quatorzieme de mois de Janvier dernier
et qui a été trouuvé, et veuüe ce jour
de la veuüe vis a vis joubline, et appoite
cui fait la presence de Thomas Champs
son beau frere et autres temoins.

Champs
F. Lament Curé

Le an mil sept cents quinze Le dimanche
Vingt quatre de mars a été inhumé par
moy prestre Bachelier Curé Sousigné Le
Corps de Marie Duwand agié de cinquante
Cinq ans ou environ, venue de Bernard
de La place fait la presence de Sousigné,
Delaplace

Christophe
Champs

F. Lament Curé

L'an mil sept cent cinquante Le sixieme
ceveil acte En l'annee Par moy prestre
Bachelier Curé soussigné Le Corps des
Marin Rigaud Cordonnier âgé de
Cinquante huit ans ou environs et aut
signés // Bleiare

Tement Curé

L'an mil sept cent cinquante Le dix septieme
ceveil acte En l'annee Par moy prestre
Bachelier Curé soussigné Marie Genevieve
fille de Louis Bonhomme et de Gabriel
Barent le pere et mere le prestre
Nicolas Babbie La marianne Marie
Genevieve Bonhomme La sage femme
Genevieve Robaige ont signé
Michel Babbie

Tement Curé

L'an mil sept cent cinquante Le vingt may apres
La publication des bans sans aucune opposition
dans cette Paroisse, et celle de Coufflans au
diocèse de Paris, et apres Les fiancailles heu
celebrés dans cette Eglise ont été mariés,
Par moy prestre, Bachelier Curé soussigné
D'une part Gerard Couillon garçon âgé
de vingt six ans ou environs fils de Jacques
pierre Couillon, et de Genevieve picouit Les
père et mere d'ella dite paroitte de Coufflans

assistés des pères Couillon de H manure et
de Cadet Couillon ainsy de H manure de
et d'autre part Genevieve Bisson fille de
Homas Bisson et de Claude Baudrin de Belle
paroitte, assistés de Thomas Bisson son pere,
d'autre part Louis son pere, et plusieurs autres
parents et amis présents. et entendu que Le Curé prestre
de Coufflans n'estoit point
Legaliter, Mr. Le Curé de Coufflans n'estoit point
de passer outre non obstant La décalation
du dit acte, moyennant quoi Les pères de Coufflans
M'assuraient auparavant La célébration du
parut mariage que La signature des pères
Curé de Coufflans seroit véritable de son
de quoi un signé de son pere Couillon
a delors ne pouvoit signer a fait la manure
de son pere Couillon Thomas Coufflans
Bisson. M. M.

Tement Curé

L'an mil sept cent cinquante Le dix septieme
ceveil acte En l'annee Par moy prestre
Bachelier Curé soussigné Jacques
Péle des Jacques péle, et de Genevieve
Bisson de son pere, mere et de son
pere. D'autre part Genevieve
Bisson La sage femme Genevieve
Robaige et aut signés
D'une part

Tement Curé

L'an mil sept cent cinquante le septieme
jour de fev. par le curé de la paroisse de
Cuis, par lequel, Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

Flament Curé

L'an mil sept cent cinquante le septieme
jour de fev. par le curé de la paroisse de
Cuis, par lequel, Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

Claude, marié, au curé
de la paroisse de Cuis, par lequel,
Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

Flament Curé

L'an mil sept cent cinquante le septieme
jour de fev. par le curé de la paroisse de
Cuis, par lequel, Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

Flament Curé

L'an mil sept cent cinquante le septieme
jour de fev. par le curé de la paroisse de
Cuis, par lequel, Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

Flament Curé

L'an mil sept cent cinquante le septieme
jour de fev. par le curé de la paroisse de
Cuis, par lequel, Marie, femme de
Claude Goyseau, et Nicolas fils
de la paroisse de Cuis, ont été
mariés ensemble, le jour de
la naissance de leur fille, au
quel jour, par le curé de
Cuis, ont été lues les
articles de mariage.

L'an 1716. Le premier Jours a été
d'après par moy prestre Sacre de la Cure
Jussigne Genevieve femme d'Elle de Evancour
du Touchet et de ~~meur~~ ^{genève} Le prestre les pères
et mere. Le parain de un baptême Grosse
La marianne Jeanne huilées et our signés
Plament Gues

L'an 1716. Le 21 Jours en même par moy prestre
Bachelier Gues seulle que Jacques pelé est de foyt moy
fils de Jacques pelé neveu et de G. Genevieve Gues
les pères et mere ont signés,

Mes la Copie au Prestre de Meaux
Plament

8. 6. 20.

Mairie de Trilbardou